

A2BR

SCI au capital de 200 euros,
immatriculée au RCS de METZ sous le numéro 903 002 194,
dont le siège social est situé : 24 AV DE LA LIBERATION 57530 COURCELLES-CHAUSSEY

**PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

L'an 2023,
le 30 juin,
à 14 heures,

Au siège social, 24 AV DE LA LIBERATION 57530 COURCELLES-CHAUSSEY

Les associés de la société A2BR, SCI au capital de 200 euros, divisé en 20 parts sociales de 10 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation des Co-gérants.

Il a été établi une feuille de présence émarginée par chacun des associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance :

Sont présents :

- Monsieur René BARBIER, propriétaire de 10 parts sociales
- Madame Elisabeth BARBIER, propriétaire de 10 parts sociales

seuls associés et représentant ainsi la totalité des 20 parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur René BARBIER.

Le Président ainsi désigné met à la disposition des associés :

- le rapport de gestion,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associés de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L612-5 du Code de commerce ;

- Rémunération des Co-gérants sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est donnée par les Co-gérants de leur rapport et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture est accompagnée de précisions s'agissant notamment de l'évolution de l'activité et des principaux événements survenus au cours de l'exercice écoulé.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

RÉSOLUTION 1

L'Assemblée générale, après lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

RÉSOLUTION 2

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir une perte de 591,82 euros.

En outre, la société comptabilise 134,70 euros, inscrits au crédit du compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de ces éléments, l'Assemblée générale décide d'affecter tout d'abord les sommes susvisées comptabilisées au crédit du compte « Report à nouveau » sur le compte « Autres réserves ». Le compte « Autres réserves » s'élève désormais à 134,70 euros.

Ensuite, l'Assemblée générale décide d'apurer une partie de la perte comptabilisée à l'issue de l'exercice par imputation à due concurrence sur le compte « Autres réserves » ainsi constitué, soit à hauteur de 134,70 euros (correspondant à la totalité du compte « Autres réserves »).

Enfin, l'Assemblée générale décide d'affecter le reliquat restant de résultat au compte « Report à nouveau », qui présentera alors un solde débiteur de 457,12 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

RÉSOLUTION 3

Conformément aux dispositions de l'article L612-5 du Code de commerce, l'Assemblée générale approuve la convention qui a été poursuivie au cours de l'exercice écoulé et qui a fait l'objet d'un rapport spécial des Co-gérants, à savoir :

Convention poursuivie

1. Compte courant – Concerne Monsieur René BARBIER

Solde au 31 décembre 2022 : 36 808,48 euros.

Compte non rémunéré.

Le Gérant est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur René BARBIER.

Cette convention, mise aux voix, est ratifiée à l'unanimité

RÉSOLUTION 4

L'Assemblée générale ratifie l'absence de rémunération versée aux Co-gérants en contrepartie de l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

RÉSOLUTION 5

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les Co-gérants.

Madame Elisabeth BARBIER

Signé électroniquement le 27/07/2023 par
Elisabeth BARBIER





S.C.I. A2BR

24 AVENUE DE LA LIBERATION

57530 COURCELLES CHAUSSY

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Expertise Comptable - Fiscalité - Conseil juridique et social - Gestion

2, rue du Jardin d'Ecosse - ZAC Metz Mercy - 57530 ARS LAQUENEXY

Tel : 03.87.76.16.92 - contact@komptaco.fr - www.komptaco.com

Siret : 820 438 786 00023 - APE 6920Z - SELARL au capital de 1.000 € - N° TVA intra-communautaire : FR55 820438786

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'ordre de la région Lorraine

Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

----- B I L A N -----	1
<i>Bilan Actif et Passif</i>	2
<i>Détail des comptes d'Actif</i>	3
<i>Détail des comptes de Passif</i>	4
----- R E S U L T A T -----	5
<i>Compte de résultat</i>	6
<i>Détail du compte de résultat</i>	7
----- A N N E X E -----	8
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	9
----- ETATS FISCAUX -----	10
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	11
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	12
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	13
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	14
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	15
<i>2033C - Détail du cadre III, plus & moins values</i>	16
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	17
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	18
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /I</i>	19

Etats financiers au 31/12/2022

Bilan

Certifié conforme



Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	418 767	28 301	390 465	407 366
	Immobilisations financières (1)				
	Total I	418 767	28 301	390 465	407 366
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	68		68	
	Autres créances (3)				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	3 733		3 733	6 214
	Charges constatées d'avance				
	Total II	3 801		3 801	6 214
Total général I + II		422 568	28 301	394 267	413 579

Passif

		31/12/2022	31/12/2021
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	200	200
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	135	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(592)	135
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total I		(257)	335
	Provisions pour risques et charges		
Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	356 770	380 464
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	945	
	Autres dettes	36 808	32 780
	Produits constatés d'avance		
Total III		394 524	413 245
Total général I+II+III		394 267	413 579
(1) Dont immobilisations financières - 1 an			331 550
(2) Dont créances à plus d'un an			6 887
(3) Dont comptes courants associés débiteurs			
(4) Dont dettes à plus d'un an			
Coût de revient des immobilisations acquises			
Prix de vente hors TVA des immob. cédées			

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2022	12	26/08/2021	4	Variations	%
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		
Actif immobilisé	390 465,41	99,04	407 365,67	98,50	(16 900,26)	-4,15
Immobilisations corporelles	390 465,41	99,04	407 365,67	98,50	(16 900,26)	-4,15
TERRAINS	61 781,99	15,67	61 781,99	14,94		
BATIMENTS	280 078,31	71,04	280 078,31	67,72		
INSTALLATIONS GENERALES AUTRES IMMOS	76 906,33	19,51	70 019,56	16,93	6 886,77	9,84
AMORT CONSTRUCTION	(12 446,47)	-3,16	(2 001,88)	-0,48	(10 444,59)	-521,74
AMORT INSTALLATIONS GENERALES	(15 854,75)	-4,02	(2 512,31)	-0,61	(13 342,44)	-531,08
Actif circulant	3 801,14	0,96	6 213,75	1,50	(2 412,61)	-38,83
Créances clients et comptes rattachés	67,96	0,02			67,96	
Collectif clients débiteurs	67,96	0,02			67,96	
Disponible	3 733,18	0,95	6 213,75	1,50	(2 480,57)	-39,92
CREDIT AGRICOLE	3 733,18	0,95	6 213,75	1,50	(2 480,57)	-39,92
Total du Bilan Actif	394 266,55	100,00	413 579,42	100,00	(19 312,87)	-4,67

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2022	12	26/08/2021	4	Variations	%
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		
TOTAL I- Capitaux propres	(257,12)	-0,07	334,70	0,08	(591,82)	-176,82
Capital Social ou individuel	200,00	0,05	200,00	0,05		
CAPITAL SOUSCRIT	200,00	0,05	200,00	0,05		
Report à nouveau	134,70	0,03			134,70	
REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	134,70	0,03			134,70	
Résultat de l'exercice	(591,82)	-0,15	134,70	0,03	(726,52)	-539,36
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	394 523,67	100,07	413 244,72	99,92	(18 721,05)	-4,53
Emprunts et dettes assimilées	356 770,19	90,49	380 464,41	91,99	(23 694,22)	-6,23
EMPRUNT CA 29 325 EUROS	27 165,08	6,89	29 017,64	7,02	(1 852,56)	-6,38
EMPRUNT CA 355 000 EUROS	328 853,35	83,41	351 279,31	84,94	(22 425,96)	-6,38
CAUTIONS RECUES	595,00	0,15			595,00	
INTERETS COURUS S/ EMPRUNTS	156,76	0,04	167,46	0,04	(10,70)	-6,39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	945,00	0,24			945,00	
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	945,00	0,24			945,00	
Autres dettes	36 808,48	9,34	32 780,31	7,93	4 028,17	12,29
ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES			24,00	0,01	(24,00)	-100,00
C/C BARBIER RENE	36 808,48	9,34	32 756,31	7,92	4 052,17	12,37
Total du Passif	394 266,55	100,00	413 579,42	100,00	(19 312,87)	-4,67

Etats financiers au 31/12/2022**Compte
de
Résultat**

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	4 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		42 041	6 880
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation		42 041	6 880
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		12 294	1 541
Impôts, taxes et versements assimilés		3 683	
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations		23 787	4 514
Dotations aux provisions			
Autres charges			
Total des charges d'exploitation		39 764	6 056
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 277	824
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières		2 869	666
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			24
BENEFICE ou PERTE		(592)	135
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles			
Réintégrations diverses			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			592
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			592

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	26/08/2021 31/12/2021	4 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	42 040,53	100,00	6 880,00	100,00	35 160,53	511,05
Production vendue Services + Travaux	42 040,53	100,00	6 880,00	100,00	35 160,53	511,05
LOCATION	40 923,70	97,34	6 880,00	100,00	34 043,70	494,82
CHARGES SUR LOCATION	1 116,83	2,66			1 116,83	
Total des charges d'exploitation	39 763,61	94,58	6 055,59	88,02	33 708,02	556,64
Autres achats et charges externes	12 293,58	29,24	1 541,40	22,40	10 752,18	697,56
ELECTRICITE	166,72	0,40			166,72	
EAU	27,32	0,06			27,32	
ENTRETIEN ET REPARATION S/ BIENS IMPOS	1 102,48	2,62			1 102,48	
ASSURANCES MULTIRISQUES	1 278,59	3,04	265,58	3,86	1 013,01	381,43
ASSURANCES EMPRUNTS	1 426,56	3,39	118,88	1,73	1 307,68	N/S
HONORAIRES KOMPTACO	1 863,00	4,43			1 863,00	
HONORAIRES CABINET DE L'ILE	2 488,47	5,92	216,39	3,15	2 272,08	N/S
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 940,44	9,37	330,55	4,80	3 609,89	N/S
SERVICES BANCAIRES / COM.			590,00	8,58	(590,00)	-100,00
SERVICES BANCAIRES / AUTRES			20,00	0,29	(20,00)	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	3 683,00	8,76			3 683,00	
TAXES FONCIERES	3 683,00	8,76			3 683,00	
Dotations aux amortissements	23 787,03	56,58	4 514,19	65,61	19 272,84	426,94
DOT AMORT IMPOS CORPORELLES	23 787,03	56,58	4 514,19	65,61	19 272,84	426,94
Résultat d'exploitation	2 276,92	5,42	824,41	11,98	1 452,51	176,19
Total des produits financiers	0,20				0,20	
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	0,20				0,20	
Total des charges financières	2 868,94	6,82	665,71	9,68	2 203,23	330,96
INTERETS EMPRUNTS	2 868,94	6,82	665,71	9,68	2 203,23	330,96
Impôts sur les bénéfices			24,00	0,35	(24,00)	-100,00
IMPOT SUR LES SOCIETES			24,00	0,35	(24,00)	-100,00
Résultat de l'exercice	(591,82)	-1,41	134,70	1,96	(726,52)	-539,36

Etats financiers au 31/12/2022

ANNEXE

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	26/08/2021 31/12/2021	4 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	42 041	100,00	6 880	100,00	35 161	511,05
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	42 041	100,00	6 880	100,00	35 161	511,05
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	42 041	100,00	6 880	100,00	35 161	511,05
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	42 041	100,00	6 880	100,00	35 161	511,05
MARGES (Commerciale + Production)	42 041	100,00	6 880	100,00	35 161	511,05
- Achats non stockés (c)	194	0,46			194	
- Autres charges externes (c)	12 100	28,78	1 541	22,40	10 558	684,97
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	12 294	29,24	1 541	22,40	10 752	697,56
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	29 747	70,76	5 339	77,60	24 408	457,21
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	3 683	8,76			3 683	
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	26 064	62,00	5 339	77,60	20 725	388,22
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation						
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	23 787	56,58	4 514	65,61	19 273	426,94
- Autres charges de gestion courante						
RÉSULTAT EXPLOITATION	2 277	5,42	824	11,98	1 453	176,19
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	2 869	6,82	666	9,68	2 203	330,96
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(592)	-1,41	159	2,31	(751)	-472,9
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices			24	0,35	(24)	-100,0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(592)	-1,41	135	1,96	(727)	-539,3

Présentation des comptes - voir attestation d'Expert-Comptable

Etats financiers au 31/12/2022

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012022** et clos le **31122022** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

S.C.I. A2BR
24 AVENUE DE LA LIBERATION

Identification du destinataire

57530 COURCELLES CHAUSSY

Insp. IFU

N° dossier

90300219400012

N° Siret

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) 592

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables aux taux de 0% Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%
Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus aux quels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé

ComptabiliteExpert

ECF Désignation du prestataire

OGA/OMGA Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable :

KOMPTACO
ZAC METZ- MERCY

2 RUE DU JARDIN D'ECOSSE
57530 ARS LAQUENEXY

03 87 76 16 92

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

A ARS LAQUENEXY le 02052023

Signature et qualité du déclarant

BARBIER RENE

GERANT

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

S.C.I A2BR
31122022

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à rep orter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à rep orter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents
et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise		S.C.I. A2BR		24 AVENUE DE LA LIBERATION		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		57530 COURCELLES CHAUSSY					
SIRET		9 0 3 0 0 2 1 9 4 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		4	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	418 767	030	28 301	390 465	407 366
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	418 767	048	28 301	390 465	407 366
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	68	070	68		
		072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	3 733	086	3 733	6 214	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	3 801	098	3 801	6 214	
	Total général (I + II)	110	422 568	112	28 301	394 267	413 579
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	200	200			
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134	135				
	Résultat de l'exercice	136	(592)	135			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	(257)	335			
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	356 770	380 464			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	945				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 36 808)	172	36 808	32 780			
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176	394 524	413 245			
Total général (I + II + III)				180	394 267	413 579	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	331 550	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	6 887	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: S.C.I A2BR		Néant ☐				
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122022	Exercice N-1 clos le 31122021			
				1	2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210				
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }		215	214				
			217	218	42 041	6 880		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
Autres produits			230					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	42 041 6 880			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : mobilier : - immobilier :)			242	12 294 1 541			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	3 683			
	Rémunérations du personnel *			250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252				
	Dotations aux amortissements *			254	23 787 4 514			
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	39 764 6 056		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	2 277 824			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280				
	Produits exceptionnels (IV)			290				
	Charges financières (V)			294	2 869 666			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		(VI)	300			
		348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		24		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(592) 135		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 592			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de réhabilitation de la défense (44 terdecies)	127			
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
				Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641			
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
			Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352			
				Déficit col. 2	354	592		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370			
				Déficit col. 2	372	592		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2022

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
Totalisation								

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **S.C.I A2BR**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984
Déficits de l'exercice			860 592
Total des déficits restant à reporter			870 592

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : S.C.I A2BR		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	42 041	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	42 041	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	194	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	12 100	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	12 294	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	29 747
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 90300219400012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.C.I. A2BR

ADRESSE (voie) 24 AVENUE DE LA LIBERATION

CODE POSTAL 57530

VILLE COURCELLES CHAUSSY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	20

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BARBIER Prénom(s) RENE
Nom marital BARBIER % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 10
Naissance : Date 11111961 N° département 57 Commune METZ Pays FRANCE
Adresse : N° 24 Voie AVENUE DE LA LIBERATION
Code postal 57530 Commune COURCELLES CHAUSSY Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique REYMUND Prénom(s) ELISABETH
Nom marital BARBIER % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 10
Naissance : Date 25041962 N° département 57 Commune METZ Pays FRANCE
Adresse : N° 24 Voie AVENUE DE LA LIBERATIONS
Code postal 57530 Commune COURCELLES CHAUSSY Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.